

Le 25 novembre 2020

Chers élèves et chers parents,

Le premier ministre de la province a annoncé des changements dans les mesures visant à réduire l'impact de la COVID-19 dans notre province. Ces changements affectent les écoles et nous vous partageons certains ajustements qui seront nécessaires pour les écoles du CSCN dans les prochaines semaines.

Pour les élèves de la 7^e à la 12^e année :

- Les élèves de la 7^e à la 12^e année poursuivront leurs apprentissages de la maison à partir du 1er décembre 2020.
- La journée du 30 novembre servira à vérifier les connexions aux systèmes de partage du matériel scolaire.
- Le prêt de matériel s'effectuera par les équipes-écoles avant ou le 27 novembre. Des ordinateurs seront disponibles pour les élèves de la 7^e à la 12^e année sur demande et en fonction d'un prorata. Les détails entourant le prêt d'ordinateurs seront annoncés par les écoles.
- Le congé de décembre commencera le 21 décembre comme prévu et les élèves seront de retour en mode virtuel le 5 janvier 2021. Avec l'information connue aujourd'hui, les élèves de la 7^e à la 12^e année reviendront en classe le 11 janvier 2021. Les élèves poursuivront leur apprentissage à la maison du 5 au 8 janvier 2021.
- Les examens en vue de l'obtention du diplôme seront optionnels en janvier 2021.
- Les cours suivront l'horaire régulier de l'école et l'attente est que les élèves participent entièrement aux cours.

Pour les élèves de la maternelle à la 6^e année :

- l'enseignement à l'école se poursuivra jusqu'au 18 décembre 2020. Le congé de décembre se déroulera comme prévu du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021. Du 5 janvier au 8 janvier, les leçons se dérouleront en mode virtuel.
- Le prêt de matériel s'effectuera par les équipes-écoles le 4 janvier 2021. Des ordinateurs seront disponibles pour les élèves de la maternelle à la 6^e année sur demande et en fonction d'un prorata. Les détails entourant le prêt d'ordinateurs seront annoncés par les écoles.
- Les cours suivront un horaire prédéterminé par l'école. Les infos vous seront communiquées par les écoles dans les prochains jours.

Les autres modalités entourant le fonctionnement des écoles pendant la pandémie seront affichées au site Web du CSCN sous la bulle Plan de relance. Les écoles poursuivront leur excellent travail auprès de vos enfants. Nous continuerons de nous adapter au fur et à mesure que la situation évolue et nous vous informerons des changements au besoin.

Merci de votre collaboration,



Robert Lessard
Directeur général